

Le covoiturage fait partie des bonnes résolutions 2008

CIRCULATION

Avec l'augmentation du prix du pétrole et depuis les grèves, l'offre se multiplie sur Internet et de nouvelles solutions voient le jour.

EN METTANT à rude épreuve les nerfs des usagers des transports en commun, les grèves de la fin 2007 auront au moins eu le mérite de promouvoir ce qui fut longtemps perçu comme une simple tendance : le covoiturage. En passe de se vulgariser, ce nouveau mode de déplacement – fortement plébiscité par les Français en novembre dernier – semble en effet s'être inscrit sur la liste de leurs bonnes résolutions pour 2008.

Tout d'abord, les sites Internet proposant de mettre en relation conducteurs et passagers – que ce soit pour rejoindre un lieu de travail ou une école, arriver à temps à un rendez-vous ou sauter dans un train – ne cessent de se multiplier. La plupart ont d'ailleurs fleuri au moment des derniers mouvements sociaux, à l'image du site Patacasse (www.patacasse.com), dernier-né ou presque sur le secteur du trajet pratique et écolo. À l'heure où les rames de métro et de TGV stoppaient net, ce site enregistrait en l'espace de quatre jours ses 250 premiers inscrits. «*Nous disposons aujourd'hui d'une base de 580 utilisateurs*, indique Olivier Prentout, fondateur du site. *Pour cette semaine, environ 200 trajets sont d'ores et déjà proposés à nos abonnés.*»

En s'inscrivant, chaque utilisateur a la possibilité à la fois de proposer ses services de « chauffeur » et d'indiquer le ou les itinéraires pour lesquels il préfère laisser sa voiture au garage. Le tout gratuitement. Séduits par la multiplicité et la simplicité de l'offre, les « primoadaptés » de novembre dernier semblent avoir trouvé là une nouvelle façon de se déplacer, y compris en dehors des grèves. En témoigne le très faible taux de désinscription enregistré sur des

sites comme 123.envoiture.com, comove.com ou encore covoiturage.fr. «*Trois de nos abonnés seulement ont fermé leur compte*», indique Olivier Prentout.

Inscrite sur un autre site, Barbara, jeune enseignante déçue de n'avoir pas trouvé il y a deux mois une bonne âme susceptible de la conduire de Neuilly à Massy-Palaiseau, n'exclut pas de retenter l'expérience. Même si, dit-elle, «*faire le chemin en voiture ne me fait pas gagner de temps*».

Les entreprises s'y mettent

Les pionniers du covoiturage comptent aussi beaucoup sur l'appui des employeurs pour pouvoir faire de ce nouveau mode de transport une habitude française. De plus en plus d'entreprises se voient ainsi proposer la création d'un site dédié, permettant à leurs employés d'entrer en contact les uns avec les autres et de diminuer ainsi le nombre de véhicules présents sur les routes. Un effort qui a un coût : entre 5 000 et 15 000 euros selon la prestation.

Mais déjà, avec l'augmentation du prix du pétrole, des solutions encore plus novatrices sont sur le point de voir le jour. Le mois prochain, Patacasse.com lancera un service « vert » permettant à ses abonnés de réserver par SMS le trajet de leur choix. Averti de la présence dans son secteur d'un autre abonné s'appêtant à monter à bord de son véhicule et disposé à « covoiturer », chaque utilisateur aura la possibilité de répondre « OK » s'il est intéressé. La mise en relation sera facturée 1,50 euro et le coût de la « course », prédéfini, directement débité sur le compte Internet de l'abonné.

Reste à lutter contre l'un des derniers freins au développement du covoiturage : la crainte de la mauvaise rencontre. De plus en plus vigilants, les prestataires réclament un maximum de justificatifs aux automobilistes proposant leurs services sur la Toile.

ANNE-CHARLOTTE DE LANGHE